

STAGE POST-PERMIS

SUIVEZ UN STAGE POUR REDUIRE VOTRE DELAI PROBATOIRE !!!!

L'objectif de la formation post-permis est de susciter chez les conducteurs novices (entre 6 mois et un an de permis) un processus de réflexion sur les comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

En effet, on constate un sentiment de surpuissance dans les mois qui suivent l'obtention du permis de conduire, c'est pour cela que la formation post-permis a été mise en place pour essayer de modifier ces comportements à risques.

POURQUOI VOUS AVEZ TOUT INTERET A PASSER CETTE FORMATION :

En consacrant 7 heures de votre temps à cette formation, vous allez agir pour votre sécurité et celle de vos passagers, mais en plus, vous gagnerez un temps précieux sur la période probatoire de votre permis.

Si vous avez passé la conduite accompagnée, la formation vous permettra de réduire de 6 mois votre période probatoire, la ramenant à 1,5 an au lieu de 2 ans actuellement.

Pour les autres, la période probatoire sera réduite d'1 an : soit 2 ans au lieu de 3 (si aucune infraction entraînant un retrait de points n'a été commise, bien évidemment !)

Et qui dit période probatoire réduite dit économie sur son assurance auto !!